

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DEPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITE

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 9 Mars

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 7 mars 1895

M. Cavaignac se déclare opposé d'une part à la diminution du contingent annuel et d'autre part à l'augmentation des effectifs présents sous les drapeaux. Il reconnaît la difficulté de la solution du problème avec ces données en quelque mesure contradictoires ; mais il déclare que ce n'est pas au pouvoir parlementaire, que c'est au gouvernement à trouver la solution, en choisissant entre les deux systèmes du service de deux ans ou de la deuxième portion du contingent.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre, dit qu'on a fait de notre situation un tableau un peu trop noir, et il donne à la Chambre des renseignements quelque peu réconfortants, tout en déclarant que nous ne devons pas nous endormir dans une trompeuse sécurité.

D'après la décision du conseil supérieur de la guerre, notre effectif de paix doit être de 540,000 hommes pour maintenir 125 hommes par compagnie d'infanterie et porter même à 175 hommes l'effectif des compagnies appartenant aux corps d'armée placés sur la frontière.

Le ministre ne pense pas que l'on puisse se prononcer sur les mérites respectifs et les avantages comparés du service de deux ans, inauguré en Allemagne et du service de trois ans adopté par nous. C'est l'expérience seule qui décidera, mais le général Zurlinden est persuadé qu'avec le service de trois ans et les effectifs maintenus aux chiffres qu'il a indiqués en commençant, la France peut avoir confiance dans son armée de première ligne et dans son armée de réserve pour regarder avec calme toutes les éventualités.

M. Grousset demande que dès l'école les jeunes gens soient exercés à la marche, à la gymnastique, aux tirs et aux évolutions militaires afin que l'on puisse réduire au plus petit maximum possible la durée du service militaire des citoyens.

M. Vaillant développe la théorie exposée à maintes reprises dans les réunions publiques, de la substitution des milices nationales à l'armée permanente.

La discussion générale est close.
M. Bazille. — Sur le chapitre 1er, traitement du ministre et du personnel de l'administration centrale, je demande une augmentation de 35,000 francs pour installer le contrôle des dépenses.

Après une courte réponse du ministre de la guerre, l'amendement est repoussé. Les chapitres 1 à 3 sont adoptés.

M. Cunéo d'Ornano. — J'ai demandé un crédit de 172,000 francs pour la médaille coloniale. Je demande qu'en envoi au moins les brevets.

Le général Zurlinden. — On a commencé la distribution des brevets, mais si la Chambre accorde le crédit demandé, on pourra distribuer les médailles.

M. Cunéo d'Ornano. — Vous donnerez ainsi satisfaction à de braves soldats.

Le crédit est adopté et les chapitres 4 et 10 sont adoptés.

Après le rejet de divers amendements, le 11 et 24 sont adoptés et la discussion est renvoyée à demain à une heure.

SENAT

Séance du 7 mars 1895

Le Sénat reprend la deuxième délibération sur la proposition de loi sur les abattoirs publics. M. Prevet appuie les amendements à l'article 1er développés dans la dernière séance par MM. Thévenet et Pauliat et repoussés par la commission.

M. Darbot combat l'amendement Pauliat qui tend à exonérer de la taxe d'abattage dans la localité où elle doit être mise en vente la viande abattue ailleurs visitée dans cet endroit moyennant la taxe.

M. Delobeaup présente de nouvelles observations sur l'unification de la taxe à deux centimes.

M. le Ministre de l'agriculture, expose au nom du gouvernement les motifs pour lesquels il demande au Sénat de voter sans modification le texte de la commission.

L'amendement de MM. Thévenet et Delobeaup est repoussé, ainsi que celui de M. Pauliat. L'article 1er est adopté.

INFORMATIONS

La France à Kiel

Le National Zeitung déplore la polémique des journaux français à propos de l'invitation à l'inauguration du canal de la Baltique, ainsi que l'insistance de la France à représenter sa participation comme un simple acte de politesse internationale. « Néanmoins, ajoute le journal, personne en Allemagne, ne fera de différence entre les représentants de la France et les autres hôtes qui viendront à Kiel. Les Français verront que l'hospitalité allemande n'est pas un vain mot.

Nous souhaitons qu'ils conservent un bon souvenir des fêtes de Kiel. »

L'Allemagne en France

L'Estafette croit savoir que le gouvernement allemand a décidé de prendre part à l'exposition de 1900.

La réponse officielle de la chancellerie de Berlin à la note du ministère des affaires étrangères, en date du 28 février, n'est point encore parvenue au quai d'Orsay ; mais M. Hanotaux a été avisé que cette résolution avait un caractère définitif, ainsi qu'il résulte d'une communication officieuse de M. le comte de Munster à la réception hebdomadaire de mercredi.

La reine Victoria en France

Cherbourg, 8 mars.

On pousse activement les travaux d'installation d'une estrade et d'un débarcadère pour l'arrivée de la reine d'Angleterre. Toutes les dispositions sont prises pour l'entrée immédiate dans l'arsenal du yacht Victoria-And-Albert, qui aura à bord la reine Victoria, mercredi prochain. Le préfet maritime a été avisé que ce yacht serait accompagné d'une escadrille composée des bâtiments suivants de la flotte britannique : cuirassé Barfleur, croiseur Australia, yachts Osborne et Irène.

Les obsèques du grand-duc Alexis

Le gouvernement français sera représenté aux obsèques du grand-duc Michailovitch, à San-Remo, par le lieutenant-colonel Pinsonnière, attaché militaire à l'ambassade de France à Rome, et le commandant Rostand, du 24^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Villefranche.

San-Remo, 7 mars.

La cérémonie funèbre en l'honneur du grand-duc Alexis a été imposante. Le défilé du cortège a duré deux heures.

Le cercueil recouvert de velours noir et surmonté du drapeau russe, a été déposé dans un fourgon richement décoré.

Le corps du grand-duc Alexis a été accompagné à la gare par les autorités, les troupes et le clergé russe.

Notre frontière

On lit dans le Gaulois :

Si le général Zurlinden avait d'abord reculé la date de réunion du conseil supérieur de la guerre, que le président de la République présidera seulement le 20 mars, c'était pour soumettre à l'examen de cette haute assemblée un double projet très important, dont le ministre de la

mort, il faut seulement avoir beaucoup souffert. Les esprits faibles cèdent à la peur du scandale ou de la lutte pour la vie.

Celui qui se suicide a presque toujours un moment de folie qui le conduit à l'action suprême. Rose était atteinte de cette folie.

Abandonnée, sans espoir pour l'avenir, la vie était bien pour elle un opprobre, mais le devoir d'élever son enfant venait entraver sa résolution. Pauvre petite créature ! elle était innocente des fautes de son père et de celles de sa mère.

Que deviendrait-elle, seule, abandonnée elle aussi et abandonnée par sa mère ! elle irait à quelque parent indifférent ou brutal qui lui ferait une enfance sans sourire, une jeunesse sans sympathie, une vie manquée dès l'aurore.

Non, elle ne pouvait laisser ainsi sa fille sans savoir ce qu'elle deviendrait.

Mais le chagrin qui l'envahissait et qui lui montrait tout en noir lui suggéra une autre idée. Elle pouvait mourir et emporter avec elle son enfant.

Mourir ensemble c'était un dévouement. Elle tuerait sa fille !

Oui, c'était la solution à laquelle elle s'arrêtait. Un soir, à la nuit tombante, car le soleil ne doit pas voir les choses tristes, elles iraient toutes deux, l'une portant l'autre vers la rivière, cherchant un endroit sombre, écarté.

La mère prierait Dieu pour elle et son enfant, puis elles se laisseraient aller à l'abîme.

Elles souffriraient peu et elle aurait elle, la mère, la satisfaction de sentir à la dernière minute le petit corps de sa fille sur son cœur.

C'était le seul bonheur qu'elle pouvait éprouver

guerre a pressé la préparation sur les instances du général Coiffé, commandant éventuel de l'armée des Alpes.

Ces projets visent la situation des places de Molane et de Briançon et du fort Tournoux qui sont bien fortifiés, et, quoi qu'on ait prétendu, suffisamment garés, mais qu'il importe, surtout dans la forêt de l'Ubaye, commandée par le fort Tournoux, de ne point laisser sans moyens de communications rapides en cas de mobilisation.

Cette vallée est une des cinq grandes routes (Cuni à Montpellier) par lesquelles une armée italienne pourrait essayer d'entrer en France.

Le conseil supérieur aura à se prononcer, soit pour l'augmentation de la garnison de chacune des places ci-dessus, soit, selon la préférence nettement exprimée par l'état-major général, pour une ligne stratégique reliant Tournoux à Nice, Sisteron et Briançon.

Relations commerciales franco-italiennes

Quelques journaux italiens, la *Riforma*, entre autres, s'occupent de la possibilité d'une reprise des négociations pour la conclusion d'un *modus vivendi* commercial franco-italien ; mais ils essaient d'accroître le bruit que l'initiative de cette reprise viendrait du côté des français. Ces bruits qui ne rencontrent aucune créance dans les sphères diplomatiques sont très commentés.

La *Giorinale* commente longuement le récent discours de M. Léon Say.

M. Félix Faure

Le *Gil Blas*, donne sur les habitudes du Président de la République, les détails suivants :

M. Félix Faure doit être classé parmi les présidents matinaux. Tels M. Carnot, qui préférait travailler le matin, et M. Grévy, qui apportait, dans la vie publique, ses habitudes de chasseur.

M. Casimir-Périer était plutôt du soir. Il se levait rarement avant neuf ou dix heures du matin.

Le président actuel saute du lit vers cinq heures et, partisan convaincu de l'hydrothérapie, hiver comme été, se plonge aussitôt dans un bain froid. Pour s'habiller, il n'a pas recours à son valet de chambre. Il procède rapidement aux soins de sa toilette. En moins d'un quart d'heure, il est prêt à passer dans son cabinet.

Là il travaille seul, ne voulant pas exiger de ses secrétaires le partage de ses habitudes matinales. Ceux-ci sont introduits auprès de lui à sept heures et demie. Il les reçoit tour à tour,

encore. La pauvre fille avait donc décidé d'en finir, le jour seul restait à fixer.

Ce ne fut pas long.

Un matin elle écrivit une longue épitre adressée à Cyprien Delaruelle, dans laquelle elle relatait son bonheur passé, ses souffrances présentes, son désespoir. Elle le rendait responsable devant Dieu du crime qu'elle allait commettre et elle partit.

Elle régla ce qu'elle devait à l'hôtel, prit sur elle ce qui lui restait, en disant qu'elle reviendrait le soir ou peut-être seulement le lendemain.

Et sa fille entre les bras, elle s'éloigna.

Où allait-elle ? elle l'ignorait.

Machinalement, fatalement, elle descendit le faubourg et la rue Montmartre, elle se trouva aux Halles.

Le bruit, la foule, lui firent peur, elle descendit encore et arriva aux quais.

Elle était devant la Seine !

La Seine, celle qui reçoit les égouts, les guenilles, les êtres humains et qui ne rend que de la boue et des cadavres.

Quoi ! c'était là qu'elle devait finir !

Elle eut peur et elle avait faim.

Elle entra dans un restaurant et mangea pour satisfaire le besoin naturel, impérieux et impérissable.

La faim domine tout, surtout lorsqu'on a vingt ans.

Rose, une fois restaurée, se sentit plus calme ; elle regardait avec amour sa petite fille qui lui faisait des risettes.

Oh ! elle ne pouvait faire périr cette chère créature.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 29

LE CHIEN

DE LA TOUR EIFFEL
Par AUGUSTE VILLIERS

XV

PÊCHE ÉTRANGE ET SAUVETAGE HEUREUX

Son abandon l'écrasait. Elle était à jamais déshonorée et sa fille ne porterait pas le nom de son père.

La pauvre femme pleura longtemps, croyant qu'elle ne se consolait pas.

Elle garda la chambre de la rue Cadet, se disant que peut-être Cyprien reviendrait.

Elle n'y comptait pas, pourtant elle attendait. C'était une espérance et il n'y a que l'espérance qui fait vivre.

Elle avait apporté quelque argent et se décida à rester à Paris et à chercher Cyprien.

Chercher un homme dans Paris c'est à peu près chercher une aiguille dans une botte de foin.

Pourtant on peut se rencontrer, le fait s'était déjà produit et pouvait se produire encore.

Elle courait donc les rues de Paris, de ce Paris immense qu'elle ne connaissait pas et dans lequel elle se perdait.

Elle regardait les passants et ne voyait pas celui qu'elle cherchait.

N'était-il donc pas à Paris ?

Telle était la question qu'elle se posait. Hélas ! après quinze jours d'investigations inutiles, elle dut se dire qu'un homme était introuvable à Paris.

La pauvre enfant eut alors un découragement qu'on comprendra facilement, si l'on pense qu'elle était encore si jeune, qu'elle était seule au monde, sans soutien, sans conducteur, sans conseils et qu'elle ne connaissait pas Paris où elle pouvait se croire perdue.

Huit jours plus tard, elle était désespérée ; son argent s'épuisait et elle n'osait retourner à Vendôme où elle était montrée du doigt et méprisée.

Elle le croyait du moins et cela suffisait. L'idée de la mort la hantait, mais la pensée qu'elle était mère la retenait.

Mourir quand on a un enfant ! allon donc ? Elle chassait cette pensée funeste de son esprit et en la chassant elle s'y habituaient inconsciemment.

Le suicide qui paraît une chose hors nature aux heureux de la terre, devient une délivrance pour les désespérés.

Tout n'est-il pas dans ces deux mots : vivre et mourir !

Voltaire a dit dans deux vers célèbres : Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir, La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Cette conclusion est contestable. La mort n'est jamais un devoir, elle est simplement une conclusion.

La vie est la souffrance, la mort est la guérison, partant le repos.

On dit qu'il faut du courage pour se donner la

civils et militaires et s'entretient brièvement avec eux des affaires de leur ressort.

Le président est sobre. Il mange peu, quoique doué d'un excellent appétit, et n'a de préférence marquée pour aucun mets.

Il boit un verre de vin rouge, bourgogne ou bordeaux indifféremment, et parfois, quand un toast de ses invités l'y oblige, une coupe de champagne frappé.

S'il fait beau, après le déjeuner, M. Félix Faure fait un tour de parc avec sa femme et sa fille, en fumant un cigare qu'il n'achève jamais. Souvent il fait un bout de causette avec le chef jardinier ou quelqu'un de ses subalternes. La préparation des sèmes de printemps paraît l'intéresser vivement.

Vers deux ou trois heures, quand aucune cérémonie officielle ne le retient au Palais, le président sort en voiture ou à pied, selon le temps. Un des officiers de la maison militaire ou un membre de son cabinet civil l'accompagne toujours. Il marche d'un pas relevé, sans exagérer l'allure, comme le faisait M. Casimir-Périer, au grand désespoir de M. Lafargue qui, d'une assez forte corpulence, s'essouffait à le suivre, de même que jadis Mayenne le roi Henri IV.

La soirée, quand il n'y a ni dîner officiel, ni réception, est d'une intimité charmante. M. Félix Faure y dépouille le président, pour redevenir le père de famille heureux de se retrouver au milieu des siens, délivré de la contrainte de l'étiquette, et oublieux, pour un moment, des graves responsabilités de ses hautes fonctions.

Presque toujours, en sortant de table, Mlle Lucie Faure se met au piano. Le président, sans être musicien lui-même, adore la musique. Ses enthousiasmes de dilettante vont parfois jusqu'à se lever pour tourner les pages, quand sa fille exécute un de ses morceaux préférés.

A onze heures, M. Félix Faure regagne sa chambre à coucher.

A MADAGASCAR

Voici les passages les plus saillants d'une lettre récemment reçue de Madagascar par le dernier courrier :

« Les Hovas ont fait main basse particulièrement sur le salpêtre et la poudre, qu'ils ont dirigés avec empressement sur Tananarive.

» Le lendemain, même pillage dans le nord de l'île à Marvautsetra.

» Un colon français, M. H. Devaux, a été chassé par les Hovas et obligé de se réfugier à Sainte-Marie de Madagascar. Le gouverneur de la localité l'a obligé à abandonner toutes ses marchandises et tous ses produits et lui a refusé l'autorisation d'embarquer des hommes pour le conduire à sa pirogue.

« La nouvelle se confirme de l'assassinat d'un des secrétaires du premier ministre, convaincu de haute trahison et de sympathies françaises. Le frère de la victime, sa femme et ses enfants auraient été exilés chez les Betoilios à plusieurs jours de la capitale.

» Le premier ministre craint une conspiration, les amis de Rajoolina et de Rajonah qu'il a exilés l'année dernière à Ambositra, devenant nombreux et les partisans de la guerre diminuant sensiblement, le palais de Son Excellence et ses abords sont gardés le jour comme la nuit, et le vieux dictateur malgache ne touche à aucun plat sans l'avoir fait goûter, au préalable, par plusieurs de ses esclaves.

» Le vieux parti malgache, auquel nous de-

Elle se leva pour reprendre le chemin de l'hôtel mais il faisait beau temps, l'air lui faisait du bien, car elle avait la tête brûlée.

Enfiévrée, elle suivit le bord du fleuve et au fur et à mesure qu'elle marchait, les pensées tristes revenaient en foule.

Elle suivit le quai du Louvre, celui des Toileries et le cours la Reine.

Elle passa devant l'Exposition. Plus de foule, partout des démolitions, des voitures de déménagements, la fête était finie.

La tour Eiffel, seule, se dressait au-dessus de cette débâcle comme un témoin éternel qui devait dire aux peuples futurs ce qu'avait été le Centenaire de 1789.

Elle passa l'angoisse au cœur.

Bientôt le Trocadéro fut loin derrière elle, elle longeait le quai de Passy.

Ah ! cette fois le pont d'Auteuil.

Elle s'arrêta un instant.

Encore la vie bruyante près de ce pont. Les concerts, les restaurants, les camelots, et l'arrivée et le départ des bateaux-express et des hirondelles.

Trop de mouvement pour une âme à la recherche du recueillement.

Elle sortit de Paris en franchissant les fortifications.

Alors le calme survint, mais au lieu de lui causer une sensation plus douce, il l'irrita.

Sa pensée n'était plus distraite par le bruit de Paris, la colère s'emparait d'elle ; elle en voulait à Cyprien de son abandon, à sa fille d'être venue briser sa position, aussi à son père d'être mort de sa peine.

vons, sans contester, la situation actuelle, craint qu'à la première défaite des troupes hovas, certains dignitaires de la cour n'essaient de se défaire de Rainilaiarivony.

» On lève des impôts tous les jours à la capitale et le peuple commence à croire que l'on veut le ruiner. Les hauts dignitaires hovas font montre d'une obéissance passive, mais ils commencent à chuchoter en-dessous contre les exigences de plus en plus vexatoires du parti au pouvoir. A tout instant, un coup d'Etat est à craindre.

» On continue à réunir le peuple tous les jours, mais le « kabary » de la place d'Andohalo n'ont plus l'animation des premiers jours qui ont suivi le départ de l'escorte et le retour de M. le Myre de Vilers. Il y a évidemment dans l'air quelque chose, et qui sait, le moment n'est peut-être pas loin où le moindre incident précipitera le premier ministre vers l'abîme.

L'Angleterre en Égypte

Le Times publie une longue lettre d'un correspondant, suivant laquelle la sphère d'influence anglaise sur le Haut-Nil serait sérieusement menacée de tous les côtés à la fois.

Ce correspondant demande que le gouvernement soit mis en demeure d'expliquer son attitude et de déclarer s'il entend maintenir l'influence britannique dans cette partie de l'Afrique ou si, au contraire, et par suite de quelque arrangement, il aurait l'intention de permettre à la France de s'y établir.

Une épidémie à Aix

Le commandant du 15^e corps vient de prescrire le licenciement des jeunes recrues de la garnison d'Aix, pour une période de quinze jours.

Cette mesure a été prise en raison d'une épidémie de méningite qui a occasionné plusieurs décès.

Chine, Japon et Corée

La dépêche officielle suivante du général Nodzu, reçue à Yokohama le 7 mars et datée de Haï-Tcheng, 4 mars, annonce la prise de Niu-Chang, et donne les détails suivants :

Deux divisions de la première armée ont attaqué Niu-Chang à dix heures du matin et sont entrées dans la place à midi.

Une partie des troupes chinoises a immédiatement fui. Mais celles qui étaient restées ont fait une résistance opiniâtre.

Après des combats désespérés dans les rues de la ville, les ennemis ont été mis en complète déroute vers onze heures du soir.

Les Chinois ont eu 1,900 morts et blessés et 500 d'entre eux ont été faits prisonniers.

Nous avons pris 16 canons, des munitions et quelques drapeaux. Nos pertes se montent à 206 hommes tués ou blessés.

LES CHANTAGES

Paris, 8 mars.

Hier, dans l'après-midi, M. Doppfer, juge d'instruction, a interrogé MM. Declercq et Girard au sujet des chantages exercés contre la compagnie Transatlantique.

Les nouvelles cigarettes de la régie

La régie, toujours soucieuse d'être agréable aux fumeurs, mais plus soucieuse encore de sauvegarder ses intérêts, se creuse la tête depuis bien longtemps pour trouver un type de cigaret-

Arrivée près d'un arbre, surexcitée, elle s'assit et se prit à pleurer.

Lorsqu'elle se releva, elle était résolue.

Un pont était devant elle, elle le prit.

C'était le pont de Bi-lancourt.

Le jour s'effaçait, fait ant pla e à la nuit ; une nuit sombre, une nuit de novembre.

Elle traversa la première partie de ce pont et se trouva dans l'île.

Il n'y avait plus personne autour d'elle.

Le vent soufflait dans la cime des arbres et rendait un son lugubre aux oreilles de la malheureuse fille.

Elle se sentit froid au cœur et avança sous le couvert des arbres, précieusement à l'endroit que le pêcheur Epaminondas et Henri Laborde avaient quitté un quart d'heure auparavant.

Elle s'arrêta, l'eau noire murmurait au-dessous d'elle.

Elle tomba sur les genoux et pria, bien qu'aucune parole ne sortit de ses lèvres.

Enfin elle se releva, les traits contractés, l'œil hagard.

Elle embrassa sa fille qui dormait sur son sein et se précipita dans le fleuve.

Bock avait traversé le bras de rivière, traînant le paquet que son maître avait soulevé avec sa ligne, et l'avait déposé sur le rivage.

Les deux hommes l'avaient vivement rejoint.

Epaminondas avait délié la ficelle qui fermait le paquet, et étalant les objets, il avait sorti une blouse bleue, une perruque et une barbe postiches.

Quelle singulière trouvaille !

te qui coulerait définitivement la cigarette clandestine qui est faite à la main et que recherchent tous les fumeurs parce qu'elle est la seule fumable.

Or il paraît que cette cigarette rêvée existait depuis peu, elle a nom cigarette Bastos, et se trouve dans les principaux débits de Paris et des départements, en attendant que l'on en vende partout. C'est du moins ce que nous apprend une note évidemment inspirée par la régie et qui a été publiée par beaucoup de journaux. Eh bien ! demandez-en dans un bureau de tabac de la capitale et vous verrez ce qu'on vous répondra.

Nous sommes allés lundi, dans une dizaine de débits des boulevards, et les fameuses cigarettes y sont inconnues. Voulant en avoir le cœur net, nous avons fini par nous rendre dans le plus important bureau de la capitale, celui où l'on vend tous les produits de la régie, et il nous a été répondu que l'on n'avait pas encore ces cigarettes. Alors, où, quand les fumeurs pourront-ils s'en procurer ? La régie se contenterait-elle d'avoir de bonnes intentions ?

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Séance du 6 mars 1895

La séance est ouverte à 8 heures et demie.

M. le Maire explique qu'il a réuni le Conseil d'urgence, parce que dans la journée même avait eu lieu la vente sur surenchère de l'ancienne maison Andurand-Rolland, sise à Cahors, quai de Regourd, et que M^r Billières, avoué de la ville l'avait achetée au prix de 4,840 francs.

M. le Maire prie ensuite le Conseil municipal de vouloir bien ratifier cette acquisition et l'autoriser à élire command en faveur de la ville. La décision en ce sens du Conseil municipal motivera une dépense de 6,140 francs, frais compris. Cette somme serait prise sur l'exercice courant.

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte les conclusions de M. le Maire.

Le but de l'acquisition de l'immeuble Andurand-Rolland, est de permettre de relier la place Lafayette au quai de Regourd, au moyen d'un escalier monumental.

La Restauration du Lycée Gambetta

Voici, en quelques mots, les principales lignes des grands travaux de restauration du lycée Gambetta.

Toute la partie de l'immeuble qui comprend la chapelle, la vieille tour et le corps de bâtiments qui se prolonge de ce dernier point jusqu'au boulevard, ainsi que la petite aile perpendiculaire à la rue du Lycée et à la suite de la bibliothèque, resteront intacts, ou ne subiront que des modifications de détail.

C'est donc sur l'autre partie, la plus ancienne, — les cloîtres, le réfectoire, les salles d'étude, — que porteront les constructions nouvelles.

Un bâtiment de 100 mètres de façade et de 14 mètres de hauteur de la base au faite, longera la rue du Lycée.

Il sera percé de 88 portes ou croisées éclairant, au rez-de-chaussée, le parloir, le cabinet du censeur, l'économat et le réfectoire, et, au premier étage, les dortoirs, vestiaires et lavabos.

Au restant du jour qu'il faisait, ils examinèrent ces objets et les secoururent pour en extraire l'eau.

— C'est drôle, dit Henri, j'ai vu cette barbe quelque part.

— Bon où voulez-vous que ce soit ?

— Je l'ignore.

— Dans tous les cas la trouvaille n'est pas riche, mais la blouse paraît neuve et vaut bien cent sous ? je vais faire sécher tout cela, et demain nous verrons ce qu'il en faudra faire.

— Allons donc chez votre frère, et là, j'espère vous convaincre que vous ne pouvez me refuser votre chien ou plutôt celui de Mlle Lesbroussard, sa légitime propriétaire.

Ils remontaient la berge lorsqu'un bruit insolite vint les surprendre.

Epaminondas habitué aux bruits de la rivière ne s'y trompa pas, Bock non plus ; tous deux s'arrêtèrent se détournant.

— Qu'avez-vous ? demanda Henri.

— Vous n'avez pas entendu...

— Non.

— Quelqu'un ou quelque chose vient de tomber à l'eau.

— En vérité.

— Et, tenez là, devant vous, je vois un corps qui flotte.

Le garçon de café, bon nageur, nous l'avons dit, laissa là le paquet qu'il emportait et se précipita vers la rive, précédé par le chien et suivi par Henri Laborde.

— C'est une femme ! s'écria-t-il.

En un instant, il enleva ses souliers, son chapeau et son paletot et se glissa dans la Seine.

Cette construction aura son point de départ à peu près à la hauteur du logement actuel du censeur, et prendra fin aux abords de l'immeuble du docteur Caviolle. Elle sera aux trois quarts environ bordée d'un parterre de trois mètres de large, lequel sera lui-même séparé de la rue du Lycée par une grille élégante, reposant sur un mur de 1 m. 50 environ.

A droite et à gauche de l'entrée de la chapelle actuelle, seront édifiés deux pavillons alignés sur le grand bâtiment dont nous venons de parler.

Dans l'un d'eux, celui qui sera bâti sur l'emplacement de la loge du concierge, sera installée la bibliothèque des professeurs.

Le concierge occupera l'autre. Le parloir sera à côté.

Ces deux pavillons seront reliés par un beau portail, en fer ouvragé, ouvrant sur la rue du Lycée, exactement en face de la chapelle.

Le terrain sur lequel reposeront ces premières bâtisses a une longueur de 110 mètres.

A partir de l'immeuble Caviolle, qui sera séparé du lycée par une rue aboutissant à la promenade, sera élevée une deuxième aile, continuant la première et de même hauteur, qui s'étendra en angle obtus dans la direction du square, sur une longueur de 65 mètres. Au rez-de-chaussée, on aménagera sept salles de classes.

Un deuxième et troisième bâtiments, égaux en hauteur aux précédents, seront construits perpendiculairement à la promenade Fénélon. L'un s'appuiera au milieu de la première bâtisse qui fait face à la rue du Lycée. Il séparera ainsi deux cours carrés autour desquelles des galeries vitrées serviront d'abri aux élèves.

Au rez-de-chaussée de chacune de ces deux constructions, longues de 49 mètres, seront aménagés trois salles d'études et un préau longeant le mur de la promenade Fénélon. A l'étage supérieur on installera d'autres dortoirs, lavabos et vestiaires.

Les cuisines, chambres des domestiques, de débarras et tout ce qui constitue les accessoires de l'office ou de la dépense, seront adossés à la chapelle.

Enfin, un bâtiment spécial sera édifié pour recevoir la bibliothèque de la ville.

Cette importante construction occupera depuis l'immeuble Henras jusqu'au hiosque Herblin. Elle n'aura pas moins de 29 mètres de longueur sur 10 de large. Ajoutons qu'elle sera admirablement située et très bien disposée pour éviter les dangers d'un incendie.

Telles sont les modifications les plus importantes qui seront apportées au Lycée Gambetta.

Nominations ecclésiastiques

Nous lisons dans la *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour* :

Le Gouvernement a approuvé la nomination que Monseigneur a faite de M. Laporte, Supérieur de Roc-Amadour, comme Vicaire général, en remplacement de M. de Blaviel.

Ce n'est pas sans un sentiment de tristesse que le diocèse se verra privé des services du prêtre éminent qui, depuis quarante ans, lui consacrait son intelligence et son dévouement, et nous savons qu'il n'a fallu rien moins qu'une nécessité absolue pour que Monseigneur consentit à sa retraite.

Le choix de M. Laporte, dont tout le diocèse a pu apprécier les qualités, surtout depuis les quatorze ans qu'il a été appelé à

Bock qui n'avait rien à enlever y était déjà.

— Courage ! disait Epaminondas, je viens à votre secours.

Et il nageait de toutes ses forces.

Bientôt il saisit un bras qui s'élevait au-dessus de l'eau, au moment où la tête disparaissait.

Alors, revenant vers le bord, il nagea soutenant le corps de celle qui se noyait, s'efforçant de maintenir la tête au-dessus de l'eau.

Henri anxieux attendait à la rive.

Enfin Epaminondas aborda.

Il prit terre, souleva la femme dans ses bras et la coucha sur l'herbe sur le côté droit pour faire partir l'eau qu'elle avait pu avaler.

La femme était évanouie.

— Portons là chez votre frère, dit Henry.

— Oui, ce sera le mieux, ici nous ne pouvons guère lui donner des soins.

— A propos, dit le garçon, qu'est devenu Bock ?

— Il s'est jeté à l'eau comme vous.

En ce moment le chien abordait posant quelque chose — un second paquet — sur la berge.

Et il poussa un hurlement joyeux.

— Le voici.

— Il rapporte quelques chose aussi.

Les deux hommes coururent à lui.

— Un enfant ! dit Henri.

— La femme est la mère, fit Epaminondas, encore un drame de la misère.

— Ou de l'amour ! fit l'autre.

(A suivre).

Roc-Amadour, sera applaudi, nous n'en doutons pas, par les prêtres et les fidèles sans distinction.

C'est M. le chanoine Monteil qui est appelé à remplacer M. Laporte comme Supérieur de Roc-Amadour.

Admission à la retraite

M. Laulanié, juge de paix du canton sud de Cahors, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, après 30 ans de service.

Nouvelles militaires

TIRS ET MANŒUVRES

Le 7^e régiment d'infanterie, partira pour les tirs de combat qui doivent être exécutés au camp du Causse près de Castres, le 25 juillet et rentrera le 13 août.

Les manœuvres de garnison seront exécutées par la 33^e division, au moment des tirs de combat; il sera fait sous la direction du général commandant le 17^e corps d'armée, un voyage d'état-major.

Pour les manœuvres d'automne, il sera fait une manœuvre de brigade contre brigade à l'issue de laquelle la 33^e division sera concentrée à Agen, pour être passée en revue le 18 septembre par le général commandant le 17^e corps d'armée.

COMMISSION DE RÉFORME

La commission de réforme du 12 mars à Cahors, sera présidée par M. le lieutenant-colonel Mary, du 11^e de ligne.

REVUE

Le général de brigade passera la revue du 7^e de ligne les 25, 26, 27 et 28 mars. Le général de division procédera dans les premiers jours d'avril, à son inspection annuelle.

MUSIQUE

La musique du 7^e, prêtera son concours dimanche 17 mars, pour le concert donné au théâtre par l'Orphéon, au bénéfice des pauvres.

La Maison Henri IV

M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient, par une lettre datée du 1^{er} mars, d'aviser M. Jules Momméja, auteur d'une monographie sur la *Maison Henri IV*, qu'il était autorisé à donner lecture de son étude au prochain Congrès de la Sorbonne, et que cette même étude sera insérée dans le compte-rendu de la session, avec des reproductions phototypiques.

Eclipse de lune

Dans la nuit du 10 au 11 mars il se produira une très belle éclipse de lune. Malheureusement, cet intéressant spectacle ne commencera qu'à une heure tout à fait incommode pour les amateurs.

La première impression sur le disque se produira à deux heures du matin. A trois heures, la lune sera couverte d'une faible teinte rougeâtre due à la lumière du soleil réfractée dans le cône d'ombre de notre globe par l'atmosphère dont il est entouré. Ce phénomène durera jusqu'à trois heures et demie. Alors la lune commencera à sortir de l'ombre, et à quatre heures et demie elle aura fini d'en émerger.

Réservistes dispensés

Le ministre de la guerre a décidé que les réservistes ayant accompli sept années de services au moins dans l'armée active, seront dispensés des deux périodes d'instruction auxquelles ils sont assujettis par la loi de juillet 1889.

Ecole de greffage

Nous sommes heureux d'annoncer aux viticulteurs du Lot, qu'une leçon pratique du greffage de la vigne sera donnée publiquement, les dimanches 10, 17 et 24 mars courant, de 2 heures à 4 heures du soir, à la mairie des localités suivantes :

Cahors, Castelnau-Montriat, Montcuq, Luzzech, Puy-l'Evêque, Figeac, Cajarc, Cornac, Gourdon, Martel.

Nous engageons vivement les intéressés à suivre ces leçons qui, les deux années précédentes, ont parfaitement répondu aux besoins de la viticulture.

Etant donné qu'elles ont en effet, pour but d'initier tout le monde à la pratique du greffage et des soins à donner aux jeunes greffes, nous ne saurions trop recommander à chacun d'aller y puiser les notions d'une pratique de laquelle dépend en grande partie la richesse future de notre pays.

Syndicat des Cultivateurs et Planteurs de tabac du Lot

Le Syndicat des Cultivateurs et Planteurs de Tabac du Lot a l'honneur de prier tous les adhérents, d'assister à la réunion trimestrielle qui aura lieu le dimanche 17 courant, à 3 heures de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie de Cahors, pour entendre le compte rendu de la dernière séance.

Ordre du jour :

- Paiement des cotisations;
- Admission des nouveaux adhérents;
- Assurance des tabacs.

Pour la Commission :
Le Secrétaire,
LARROQUE.

Banque de France

AVIS

La Succursale de Cahors reçoit en dépôt les titres de toute nature, français et étrangers, au porteur ou nominatifs.

Elle se charge des opérations de bourse pour toutes les valeurs françaises et étrangères.

Elle ouvre des Comptes de Dépôts de fonds, dont le montant peut être prélevé au moyen de chèques.

Le titulaire d'un compte peut payer ses échéances en remettant un chèque au garçon de recette.

Syndicat régional agricole de Puy-l'Evêque

Tous les journaux du département ont donné la liste des récompenses obtenues par les viticulteurs du Lot, au Concours général agricole de Paris de 1895.

Il y a lieu de compléter les renseignements donnés sur le concours, en faisant remarquer que sur 53 médailles décernées aux exposants du département, 50 ont été accordées aux membres du syndicat régional agricole de Puy-l'Evêque.

Ce syndicat, après avoir vivement engagé ses adhérents des cantons de Puy-l'Evêque, Luzzech et autres à envoyer les échantillons de leurs vins à Paris, a centralisé les envois et a délégué un des membres du bureau syndical, pour présenter les vins aux dégustateurs et au jury.

Le succès de ces vins a été grand; ils ont été appréciés, et on espère que les offres des acquéreurs correspondront à leur mérite.

Accident

Mercredi soir, vers 7 heures, le nommé Teysèdre, marchand de vin, demeurant rue du Tapis-Vert, chargeait en compagnie de son gendre, des meubles et quelques barriques sur un camion, lorsque au moment où ce dernier serrait les cordes destinées à tenir le chargement, le camion s'affaissa et l'entraîna sous les roues de derrière. Sans les prompts secours apportés par quelques voisins, le malheureux aurait été écrasé par le poids; il en a été quitte avec quelques contusions qui, d'après les médecins qui l'ont soigné, ne mettent pas ses jours en danger.

Arrestation

Le nommé Guiraudon Gabriel, âgé de 48 ans, né à Humiers (Lot), sans profession ni domicile fixe, a été mis en état d'arrestation par M. le commissaire de police d'Aurillac, sous l'inculpation de vol de deux foulards, à l'auberge Cibié, au préjudice d'un employé de la compagnie d'Orléans.

Cet individu a été écroué à la prison.

L'Exposition de Bordeaux 1895

Ce qui fait de l'Exposition de Bordeaux une manifestation tout à fait intéressante et originale, c'est qu'elle est l'œuvre non pas de l'Etat, ni de la Ville, mais d'une Société Philantropique locale — la Société Philomatique, agissant d'ailleurs sans aucun but de lucre ni de spéculation, qui a déjà organisé toutes les Expositions précédentes et qui applique intégralement tous les bénéfices qui peuvent résulter de son entreprise aux œuvres d'instruction populaire. (Ecoles professionnelles, Ecoles de Commerce) qu'elle a créées et qu'elle dirige et dont le nombre d'élèves atteint aujourd'hui le chiffre de 2,500.

C'est là assurément un exemple d'initiative décentralisatrice qu'il est bon de signaler et qu'il importe d'encourager.

Du reste l'Exposition de 1895, ne le cédera en rien à ses aînées. Internationale, c'est-à-dire ouverte à tous les produits pour la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et leurs colonies, elle sera Universelle, c'est-à-dire ouverte à toutes les nations du globe pour les Sciences sociales, l'électricité, les vins, spiritueux et boissons fermentées.

Telle qu'elle promet d'être, telle que la font prévoir les demandes d'admission qui affluent, les concours dévoués qu'elle a obtenus en France et à l'étranger, l'Exposition de Bordeaux, offre au Commerce, à l'Industrie, à l'Agriculture de la Région du Sud-Ouest, l'occasion précieuse d'affirmer leur vitalité.

Les fraudes électorales de Toulouse

L'affaire des fraudes électorales de 1892-93 est inscrite, comme on sait, pour le 11 mars, au rôle des assises de la session actuellement ouverte.

Les témoins appelés à déposer dans cette affaire seront un peu moins nombreux, paraît-il, cette fois. Mais quelques-uns d'entre eux présenteront une certaine importance, sinon au point de vue des renseignements qu'ils ont pu fournir ou qu'ils fourniront à la justice, du moins à cause de la fonction qu'ils ont occupée et qu'ils occupent encore dans l'administration de l'Etat.

Pontciré

Notre compatriote, M. Edouard Lagarde, de Pontciré, employé au ministère des postes, vient d'être nommé officier de l'Ordre royal du Cambodge.

Fumel

A cause du mauvais temps, la foire n'a pas été importante; il s'est vendu peu de bœufs et les cours étaient en baisse.

Les veaux se sont vendus de 0,95 à 1 fr. le kilo, poids vif;
Les porcs gras 53 fr. les 50 kilos;
Les porcs de lait de 20 à 45 fr. l'un;
La volaille de 3 à 5 fr. la paire;
Les lapins de 1,75 à 3 fr. la paire;
Le blé de 15 à 16 fr. l'hectolitre;
Les haricots de 2,75 à 3 fr. 25 le 1/5.

Puy-l'Evêque

La foire a été belle; les forts bœufs sont en baisse.

Les moyens attelages sont aussi un peu en baisse mais moins sensible;
Les jeunes bœufs de maquignons se vendaient aux cours ordinaires;
Les porcs pour l'élevage étaient très chers;
Les moutons, aux cours des foires précédentes;
Les poules de 3,50 à 5 fr. la paire;
Les lapins de 1,50 à 3 fr. la paire;
Les œufs, 0,60 centimes la douzaine.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 2 février au 9 février 1895

Naissances

Séval, Adrien, aux Ramonets.
Constant, Marguerite, rue des Soubirous, 26.
Bazouge, Suzanne, à la gare.

Décès

Cazes, Delphine, mercière, 35 ans, célibataire, rue Nationale, 7.
Noyrit, Antoinette, 1 ans, rue des Elus, 5.
Carrières, Marie, V^e Affre, sans profession, 83 ans, rue Clément-Marot, 6.
Boissel, Marie, V^e Bru, sans profession, 78 ans, rue des Trois-Baudus, 5.
Vertut, Jean, 17 mois, rue du Four-S^{te} Barbe, 5.
Delfau, François, 1 an, rue Nationale, 73.
Traversié, Pauline, épouse Lasaque, sans profession, 56 ans, (Hospice).
Bergon, Jean, cultivateur, 58 ans, (Hospice).
Clary, Jeanne, 2 mois, Boulevard Gambetta, 9.
Vincent, Léon, 18 jours, aux Mathieux.
Sautou, Jean, pêcheur, 69 ans, rue Darnis, 17.
Larnaudie, Jean, 2 mois, rue du Cheval-Blanc, 19.
Florensau, Joseph, soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire, à l'hospice.
Audhuy, Louis, gendarme en retraite, 61 ans, rue Fondue-Haute, 42.
Molinié, Casimir, cultivateur, 52 ans, Impasse Catone, 9.
Roussel, Agathe, 75 ans, V^e Baptiste, rue du Portail-des-Augustins.
Bonnet, Elisabeth, 80 ans, célibataire, rue du Portail-Alban, 22.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 7 et 10 MARS

de 4 à 5 h. du soir (Allées Fénélon)

Salut lointain, pas redoublé Doring.
Le Calife de Bagdad, ouverture Boieldieu.
Souvenir de Rome, Tarentelle Pillard.
L'Africain, fantaisie Mayerbeer.
Joyeux Pantins, quadrille Eustace.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche 10 mars

La Tour de Nesle

Grand drame historique en 5 actes

La Rose de St-Flour

Opéra bouffe en un acte

FAITS DIVERS

L'hiver et les jardins

Nous lisons dans le *Petit Journal* :

L'hiver qui va finir (finira-t-il?) comptera parmi les plus longs et les plus rigoureux qui aient atteint la région de Paris.

Le froid persistant et vif qui nous persécute ainsi depuis bientôt six semaines a causé dans les environs de Paris et dans la zone qui s'étend à quatre ou cinq cents kilomètres de rayon, des malheurs qui ne sont pas encore ébruités. Dès à présent, on peut dire qu'ils sont irréparables, ou du moins que pour les réparer il faudra beaucoup de temps et d'argent.

Vingt corps d'état ont chômé un mois durant : maçons, couvreurs, charpentiers, etc. Le temps a beau mettre un faux nez, il est aisé de le reconnaître : c'est bien le même qui, depuis six semaines, nous harcèle de ses gelées et de ses frimas alternatifs.

Quant aux fleurs, aux plantes vertes, aux arbustes tant aimés des Parisiens de la banlieue, et des campagnards de la grande plaine, c'est un désastre, un deuil général.

L'expérience de 1879-80 a démontré que le désastre horticole se manifeste dans toute son étendue quelque temps après que la température a changé. Dégel, chaleur, sécheresse, montée de la sève, tout se succède; l'été lui-même vient encore compliquer la situation, non pas en resuscitant les morts, mais en achevant les convalescents.

Les arbres à cidre qui entrent tardivement en végétation sont heureusement intacts.

Les pruniers sortiront peut-être indemnes de cette saison maudite; il en sera de même des cerises de Montmorency et autres « anglaises » des environs de Paris. Mais les pêchers sont bien

probablement destinés à nous donner des déboires.

Les violettes de la banlieue parisienne sont bien atteintes; en plein mois de mars, on n'en voit pour ainsi dire pas dans la capitale. Quant aux fraisiers de la même région, les gelées sèches et la fonte des neiges les ont anéantis par carrés innombrables.

Beaucoup de plantes et de légumes vont manquer à l'appel.

Perdus les choux, les poireaux, les choux de Bruxelles! Les asperges, plus heureuses, n'ont pas souffert, mais il conviendra de les butter avec des terres sableuses mélangées de cendre, de poussière d'os et de tout l'amalgame qui constitue ordinairement leurs tonneaux.

De la vigne on ne saurait encore trop rien dire; espérons qu'elle ne sera blessée que par endroits.

Quant aux arbustes verts qui intéressent plus directement les deux millions d'habitants de la banlieue de Paris, l'hiver que nous subissons avec tant de tristesse ou de nervosité, suivant notre tempérament, en a fait une terrible hécatombe.

Quant aux fleurs, c'est encore pis. La totalité des rosiers peut être considérée comme perdue.

Tout cela n'est pas gai; tout cela ne pourra que s'aggraver aux beaux jours, quand ces beaux jours viendront enfin. Jusque-là, on peut dire qu'ils nous font l'effet d'être une sinistre moquerie du père Zodiaque.

Espérons que cela va changer, qu'un adoucissement prochain viendra de l'Océan Atlantique, que les fameux vents de mars, équinociaux et tièdes, arriveront à dégeler la terre durcie à quatre-vingts centimètres.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infail- lible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils.

Beaucoup de personnes sont malades, et éprouvent des *malaises indéfinissables* parce qu'elles ont, sans le savoir, une nutrition allangue et défectueuse qui retient au sein de l'organisme une foule de matières nuisibles qui y séjournent au lieu d'être expulsées rapidement. Pour se guérir, elles n'ont qu'à faire usage de la *Tisane Dussolin*. C'est en même temps un excellent *dépou-ratif* qui guérit les *maladies du sang* et des *humeurs* et agit comme *antiglaireux, antibilieux* et *régénérateur des forces*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice explicative. Bien se rappeler le nom *Tisane Dussolin*. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Nancy (Meurthe-et-Moselle), le 2 avril 1894. — Je souffrais de constipation, de maux de tête et de douleurs névralgiques, les douleurs étaient si fortes que j'étais forcé de garder le lit; je me rappelai alors que ma mère, qui souffrait de maux d'estomac, avait été guérie par les *Pilules Suisses*. J'en ai fait usage et mes souffrances ont disparu; je vous autorise de grand cœur à publier ma cure.

(Sig. lég.) A. SAUDEL, 9, rue Jeannot.

On est quelquefois embarrassé pour donner aux enfants atteints de rhume ou de coqueluche un calmant facile à prendre. Nous pensons être utiles à bien des personnes en leur rappelant que la *Pâte Regnaud* est un pectoral aussi agréable qu'efficace. Les enfants l'acceptent comme une friandise.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris**, que nous publions aux annonces.

TANIS (Manche)

Depuis au moins 45 ans je souffrais de l'estomac, je n'avais plus d'appétit, j'avais de la fièvre et j'étais faible; je ressentais des maux de tête, des étourdissements, une lassitude générale. Tous ces maux ont disparu, grâce aux bienfaites *Pilules Gicquel*. Plusieurs personnes de ma paroisse atteintes de jaunisse, constipation, étourdissements, en ont fait usage, et elles me chargent de vous exprimer le regret de n'avoir pas connu plus tôt l'efficacité de ces bonnes *Pilules Gicquel*.

Signé : Dinard, curé de Tanis.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte. *Exiger le nom WLINSI*

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la *Chlorose* et l'*Anémie*; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

Agence ROBERT

Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1^{er} ordre.

SOURDS vous entendrez bientôt si vous adoptez la Méthode infailible

Ramogino qui a obtenu plus de **16.000** cures dont voici des preuves : viennent d'être guéris : M^{me} Lelu, à Samois (Marne), d'une surdité de 13 ans; de Mazenod au Plessis (Seine-et-Marne), d'une de 40 ans; Foudrignier, à Fourmies (Nord), d'une de 15 ans; Thiriet, à Demanges-aux-Eaux, d'une de 21 ans; A. Hugonard, à St-Chamond (Loire), d'une de 15 ans; Sœur Fulgence, supérieure à l'hospice de Buzançais a été aussi guérie de surdité, etc. Ecrire à **M. le Directeur de l'Institut Ramogino** à Marseille, qui envoie sa notice contre un timbre de 15 c.



Où, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D^r CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph^{ie} DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

CONTRE les Rhumes (Grippe), Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de DELANGRENIER possèdent une efficacité certaine, constatée par 40 Médecins des Hôpitaux de Paris. Ne contenant ni Opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES** les **LIBRAIRES** et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors). **La petite Carte de poche DU LOT**

Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 7 mars 1895 : Paul de Novi : L'Obsession. — Hector Malot : En Famille (suite). — André Theuriet : Mademoiselle Roche (suite). — Le Capitaine Danrit : La guerre en rase campagne (suite). — Charles Mérouvel : Mortel amour (suite). — Pauline Savari : Sacré Cosaque (suite).

Très attachante lecture à faire dans la 504^e livraison de la Grande Encyclopédie, où l'on nous donne la Psychologie du Jeu, par M. Georges Lyon, une étude sur le Jeu, considéré au point de vue pédagogique, par M. Henri Marion, un autre sur le Jeu en sociologie, par M. A.-M. Berthelot, la théorie mathématique des Jeux de hasard, par M. H. Laurent, le Jeu en droit romain, par M. G. May, un ancien droit français, par M. Regelsperger, en droit civil, par M. Raoul Bloch enfin une curieuse étude littéraire sur les Jeux floraux, par M. Ant. Thomas.

Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 9 mars.

Gravures : Beaux-Arts : Les tisseuses, tableau de Mme Lucas-Robiquet. — Théâtre illustré. Comédie-Parisienne : Salomé. — Portraits : M. Edmond de Goncourt. — Autriche. Vienne : Funérailles de l'archiduc Albrecht. — Mode : Toilettes pour mars 1895. — Madagascar : Caserne des Tirailleurs Sakalaves. — Blockhaus à Tamatave. — Tirailleurs Sakalaves et leurs femmes. — Guerre Sino-Japonaise : Les Japonais retournant contre les Chinois, les canons pris à Wei-Hai-Wei. — Prisonniers chinois reconduits hors du camp. — Colombie : Naufrage du paquebot l'Amérique. — Campement des sauveteurs et des naufragés. — Cuba : Le drapeau de l'insurrection. — Portraits de Martino Gomez et de M. Cespedes.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : Le Collier de la Reine par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Madagascar, par H. Mager. — Beaux-Arts, par Olivier Merson. — Révolution cubaine, par J. Hess. — Mode par Ludka. — Explications des gravures, Ecches, Récréations, Rébus, Revue comique, Bibliographie, Science amusante, etc. — Nouvelle : Les étrennes de M^{me} d'Ortiliac, par Louis Faran. — En supplément : Les Gamineries de M. Triomphant, roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Balluriau. — Le numéro : 50 centimes.

AUX PIANISTES (3^{me} année de publication)

ANCIENS ET MODERNES (Journal musical mensuel, grand format) rédigé avec la collaboration de compositeurs distingués de Paris et de la Province.

Le plus intéressant et le meilleur marché 12 fascicule par an. — Piano. — Piano et chant. — Piano et instrument. — 240 pages de musique et 48 pages de texte 4 fr. l'an, en un mandat-poste adressé à M. Rosoor-Delatire, imprimeur-éditeur, à Tourcoing (Nord).

Tous les abonnements pris dans le courant de l'année remontent au 1^{er} janvier.

ÉTUDE

de M^e **Jules BILLIÈRES**, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n^o 52, près le Palais de Justice.

VENTE

Des Biens Immeubles DÉPENDANT DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE De la Maison de Banque **Jean CANGARDEL et Fils DE CAHORS**

L'Adjudication aura lieu le **TREIZE MARS** mil huit cent quatre-vingt-quinze, devant **M. Bouisset**, juge au Tribunal civil de Cahors, à deux heures de l'après-midi et suivantes.

Ces immeubles seront vendus en 7 lots composés comme suit, et sur les mises à prix ci-après, en sus des charges :

Premier lot

Une grande Maison et dépendances, située à Cahors, rue de la Liberté, mise à prix soixante mille **60,000** francs.

Deuxième lot

Une grande Maison et dépendances, située à Cahors, Avenue de la Gare, mise à prix vingt-deux **22,000** mille francs.

Troisième lot

Un sol, situé à Cahors rue Cathala-Coture, dont une partie est couverte d'une construction inachevée, mise à prix quinze cents francs... **1,500**

Quatrième lot

Pâtures, vignes et terres, situées à Prairie de Cessac, commune de Douelle, mise à prix dix francs... **10**

Cinquième lot

L'entier domaine de La Roussilhe et château de Labéraudie, commune de Pradines, comprenant maison de maître, hangars, écuries, chaix, remise, serres, viviers, dépendances, terres, jardin, parc, prairie, vignes, bois, charmille, etc., sur la mise à prix de cinquante mille francs, **50,000** ci.

Sixième lot

La partie de l'immeuble de Praysac, situé sur la droite de la route de Praysac aux Junies, sur la mise **15,000** à prix de quinze mille francs

Septième lot

La partie de l'immeuble de Prays-

sac, situé sur la gauche de la route de Praysac aux Junies, mise à prix quinze mille francs. **15,000**

NOTA. Les deux lots précédents seront remis en vente en un seul, après l'adjudication partielle, sur la mise à prix résultant des deux premières adjudications où faute d'enchère, sur la mise à prix **30,000** de trente mille francs, ci.

A ce lot sont attachées deux cuves, décuivant l'une 150 hectolitres, l'autre 66 hectolitres environ.

Pour extrait certifié sincère.

Cahors, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

L'avoué poursuivant : **J. Billières**

Enregistré à Cahors le mil huit cent quatre-vingt-quinze F^o C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Le receveur : Signé : RIVES.

Pour tous renseignements et la visite des lieux, s'adresser à MM. les Liquidateurs, au siège de la liquidation, rue de la Liberté, Cahors.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système **BLAKELY**, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G. **Enclume de Famille** Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKELY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Écharpes pour mairres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

RHUMES-BRONCHITES

Le Sirop phéniqué de Vial combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza. La Pâte phéniquée de Vial possède les mêmes propriétés.

Dépôt : dans toutes les Pharmacies.

APPAUVRISSMENT DE SANG

L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéris rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates; on les trouve réunis dans le Phosphate de fer de Leras, très recommandé pour les enfants pâles, délicats, privés d'appétit et les jeunes filles qui se développent difficilement.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

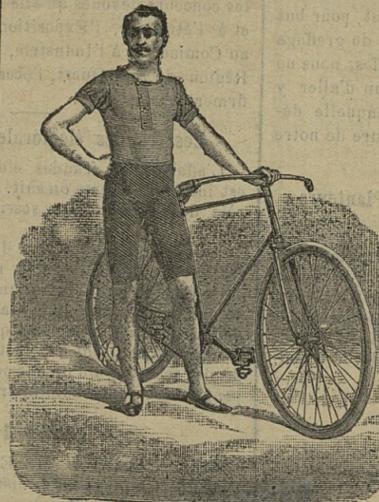
Ne demandez chez votre Epicier que du **TAPIOCA RILS** c'est le **MEILLEUR** ÉVITER LES CONTREFAÇONS Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles. Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

VIN DE VIAL LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA Aliment physiologique complet Anémie - Convalescence Pertes des forces - Langueur - Inappétence Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes. Pharmacie **VIAL**, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

Peinture Vitrerie Faux bois Marbre **ENTREPRENEUR DE PEINTURE** **Henri SÉGUY** Papiers peints en tous genres Encadrement Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

PARIS **Printemps** NOUVEAUTÉS Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.



VÉLOCIPÈDES des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipèdes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT 6, Rue de la Liberté, Cahors